

Entreprise Lancement de l'édition 2013 de Talents des Cités

La belle économie des quartiers

DEPUIS 2002 en France, le concours Talents des Cités permet de mettre à l'honneur les jeunes créateurs d'entreprises ou les porteurs de projets issus des quartiers. A la clé, de l'argent. Mais aussi et surtout, une reconnaissance des pairs, une visibilité. Et de quoi convaincre les banquiers.

Pendant longtemps, il n'y avait qu'un lauréat par région. Mais très vite, différents acteurs ont compris l'intérêt du concours. En 2006, BGE Franche-Comté, le service Zone Franche et le service CitésLab décident de récompenser d'autres chefs d'entreprises installés dans les quartiers sensibles de Besançon. « Ce fut une très bonne idée et l'occasion de montrer les talents locaux », explique Jean-Pierre Martin, vice-président d'agglomération et président du jury bisontin. « Talents des Cités montre la diversité des jeunes entrepreneurs, du vendeur de kebabs au petit génie de l'électronique. »

Et cela marche. L'édition bisontine des Talents des Cités permet de mettre en avant tous ces jeunes créant leur entreprise, à condition qu'ils soient soutenus par une structure d'accompagnement et qu'ils soient des quartiers de Planoise, Orchamps-Palente, Gratte-Brûlard, Clairs Soleils, Montrapon, Fontaine-Ecu, cité de l'Amitié ou Battant-Madeleine. Les postulants peuvent concourir dans la catégorie création ou émergence. Ils pourront ensuite être sélectionnés pour les phases régionales et nationales. Et peut-être récolter des récompenses entre 1.500 € et 7.000 €.

Samir Zegai aux Clairs-Soleils

► Lauréat 2009, Samir Zegai (en blouson sur la photo) était un étudiant accompli qui a décroché une licence à Nancy. Et pourtant, il n'arrivait pas à trouver du travail. Amoureux de son quartier, Les Clairs-Soleils, et partant du constat qu'il n'y avait rien pour les jeunes, il décide de créer un camion-snack. Ce fut un véritable parcours du combattant car il a dû obtenir les autorisations pour pouvoir investir un emplacement. Fort heureusement, Samir Zegai a réussi. Et très vite, son camion-snack est devenu incontournable. Lieu de rendez-vous, lieu de convivialité.

► Hélas, et Samir Zegai le savait, son emplacement se trouvait sur le parcours du tram. Dès le début du chantier, il a dû remettre son camion. Aujourd'hui, le jeune homme hésite. Trouver un autre emplacement ? S'orienter vers une autre activité ? « Je réfléchis à toutes les options. »



■ Un dernier appel aux candidatures lancé par André Aurière, directeur de BGE FC, Jean-Pierre Martin, vice-président d'agglomération et Hinda Mehri. Avec le témoignage d'anciens lauréats. Photo Arnaud CASTAGNE

Voire plus. Les porteurs bisontins de l'entreprise Planète Food, l'an dernier, ont séduit le jury national. Du coup, la dotation globale qu'ils ont perçue s'est élevée à 12.500 €.

Voilà de quoi donner envie. Encore faut-il s'inscrire. D'ores et déjà, 19 candidatures sont arrivées. Les retardataires ont jusqu'au 31 mai pour s'inscrire sur le site

www.talentsdescites.com : ceux qui ne maîtrisent pas trop l'outil informatique peuvent joindre Hinda Mehri, du service ZFU - CitésLab. « Nous les accompagnerons dans la démarche. »

L'appel est lancé. Le jury local se réunira le 10 juin pour la catégorie Émergence, le 11 juin pour la catégorie Création. Le jury régional se

prononcera le 18 juin avec les dossiers venus des autres villes. Talents de Cité a en effet essaimé dans l'aire urbaine, Dole ou Lons.

Eric DAVIATTE

Toutes les infos auprès de Hinda Mehri, service ZFU - CitésLab, 4 rue du Luxembourg, 25000 Besançon, Tél. 03 81 87 84 10, linda.mehri@grandbesancon.fr

Maxime Vuillemin à Palente

► Il fut lauréat dans la catégorie Émergence en 2012. Maxime Vuillemin de Palente a fait des études à Besançon, puis un master à Paris. C'est en Aquitaine où il travaille une année durant que l'idée de créer son entreprise lui vient. Le concept est révolutionnaire : faire bénéficier les salariés des PME des mêmes avantages que les grosses entreprises dont le CE dispose de gros moyens. Accompagné par Coopilote, il crée Disseo. Grâce à des partenariats avec des commerçants, il réussit à proposer aux PME qui le désirent des réductions pour leurs employés.

► Aujourd'hui, Maxime Vuillemin est passé à la vitesse supérieure. Il s'est rapproché de Novalto Motivations, dont il s'était inspiré du concept. Il est devenu le premier franchisé de cette entreprise. Et permet ainsi aux PME d'obtenir les mêmes avantages pour leurs salariés qu'un comité d'entreprises de 80.000 personnes.

Palme à...

Dejan Barisic

Il est sûrement le lauréat le plus emblématique des Talents des Cités. Dejan Barisic (le jeune homme à la chemise à carreaux sur la photo) fut primé en 2010 avec sa société Façades Bisontines. Il est dorénavant à la tête d'une entreprise de quinze personnes avec un chiffre d'un million d'euros en 2012. « J'ai commencé seul avec mon père. Depuis, 35 personnes ont travaillé dans mon entreprise. Trente d'entre elles venaient de Planoise, mon quartier. »

Dejan Barisic, pourtant, est parti de loin. Il est né en 1984 en ex-Yougoslavie, aujourd'hui Bosnie-Herzégovine. « Mais à cause de la guerre, ma famille est venue s'installer en France, à Besançon. J'ai appris le français au collège Diderot. Puis j'ai passé mon bac et un Deug. Enfin, j'ai eu un BTS en négociation en 2008. »

C'est cette même année 2008 que Dejan Barisic crée avec son père la petite entreprise Façades Bisontines. Et depuis, le succès est de mise.

Pas question de savourer égoïstement son parcours. Avec les anciens lauréats du concours, il fait partie du club Arcade. « Cela permet de ne pas perdre contact mais aussi d'organiser des actions, de développer la culture d'entreprise, de valoriser les parcours, donner l'envie de créer... » Dejan Barisic est ainsi allé à la rencontre des collégiens de Diderot, témoin de son parcours. Montrer que c'est possible. Tout est possible.